

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de Montigny-en-Ostrevent



Dossier n° PC 059 414 17 0005 M01

Date de dépôt : 26 octobre 2017

Demandeurs : M VARELLA Kévin
et Mme BROUX Prescillia

Nature du projet : **Modification de la couleur des tuiles,
gouttières et descentes, et enduit**

Adresse du terrain : **Rue Jean De La Fontaine
59182 Montigny-en-Ostrevent**

ARRÊTÉ

**accordant un permis de construire modificatif
au nom de la commune de Montigny-en-Ostrevent**

Le Maire de Montigny-en-Ostrevent,

Vu la demande de modification d'un permis délivré en cours de validité présentée le 26 octobre 2017 par Monsieur VARELLA Kévin et Madame BROUX Prescillia demeurant 9 place Daniel Balavoine à Masny (59176) ;

Vu l'objet de la demande :

- modification de la couleur des tuiles, gouttières et descentes, et enduit ;
- sur un terrain situé rue Jean de La Fontaine à Montigny-en-Ostrevent (59182) ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 06/10/2016 ;

Vu le permis de construire n° 059 414 17 0005 délivré le 24/07/2017 ;

ARRÊTE

Article 1

Le permis de construire modificatif est **ACCORDÉ** sous réserve du respect des conditions particulières mentionnées à l'article suivant.

Article 2

Les articles, prescriptions et observations émis au permis de construire initial N° 059 414 17 0005 M01 délivré le 24/07/2017, non modifiés par le présent arrêté, demeurent applicables.

Montigny-en-Ostrevent, le
Le Maire,

20 NOV. 2017

Jean-Luc COQUELLE